

Le travail d'accompagnement de la norme : les granulats

De nouvelles normes issues de la filière européenne pour les matériaux routiers



Depuis le 1^{er} juin 2004, les normes homologuées (NF EN) granulats sont les documents de référence. Des documents d'accompagnement, définissant les conditions d'utilisation de ces normes pour la construction et l'entretien des chaussées, les complètent et les explicitent.

Le Sétra, pour diffuser et faire connaître cet ensemble de documents, a élaboré un plan de communication et de formation auprès de la communauté technique routière. Des journées régionales sont proposées par les Centres Interrégionaux de Formation Professionnelle du Ministère.

Partenaires

Les actions de sensibilisation et de formation des acteurs de terrain sont organisées par les CIFP et le Réseau Scientifique et Technique de l'Équipement et animées en partenariat avec les professionnels : l'Union Nationale des Producteurs de Granulats, l'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française.

Contact

Pierre Dupont 01 46 11 34 07 pierre.dupont@equipement.gouv.fr

L'intégration de politiques publiques : l'interopérabilité du télépéage

L'interopérabilité des moyens de paiement permet aux automobilistes et aux usagers d'accéder facilement aux infrastructures et moyens de transport publics.



Une directive européenne est en cours d'élaboration pour mettre en place un service européen de télépéage routier. Pour le transport public, des démarches sont entreprises pour constituer des référentiels d'interopérabilité.

Dans les deux cas, les bénéfices attendus sont de faciliter la vie quotidienne des usagers et de diminuer les coûts de perception.

Le Sétra anime l'élaboration des référentiels normatifs et prépare les prises de position vis à vis des différentes instances européennes.

Partenaires

Les opérateurs de transport (SNCF, RATP, Transdev, Connex), les industriels (Thales, CSSII, ERG, ASCOM, ...), le Groupement des Autorités Responsables de Transport et le Certu participent à ces travaux.

Contact

Jacques Meunier 01 40 81 35 50 jacques.meunier@equipement.gouv.fr

Sétra

service d'Études techniques des routes et autoroutes

Normalisation

Dans un cadre européen de normalisation, apprendre à construire et à exploiter

Enjeux

Avec la nouvelle approche, la réglementation technique européenne se fait par la normalisation ; celle-ci favorise aussi l'harmonisation des savoirs et des pratiques.

Dans le domaine des infrastructures, cela se traduit par de nouvelles façons de concevoir et d'appliquer les règles de l'art ; l'objectif est de les faire connaître et partager par l'ensemble des acteurs.

Dans le domaine des transports, pour répondre aux politiques publiques, cela se concrétise par la recherche de l'interopérabilité visant à faciliter l'accès aux transports et à diminuer les coûts des systèmes.

Positionnement et missions du Sétra

Le Sétra contribue à l'élaboration des positions françaises et à la défense des intérêts des maîtres d'ouvrage et des entreprises dans les différentes instances européennes.

Avec le Réseau Scientifique et Technique de l'Équipement, il constitue un lieu de veille et d'information sur les démarches et processus en cours à la Commission Européenne et au Comité Européen de Normalisation.

Il est à la disposition de la communauté technique pour l'aider à appliquer les nouvelles règles.

janvier 2007

La normalisation européenne : les systèmes de retenue

Les dispositifs de retenue routiers doivent répondre aux besoins de sécurité routière tout en satisfaisant aux exigences de libre circulation des produits au sein de l'Union Européenne.



Les référentiels techniques communs européens sont en cours d'élaboration. C'est à partir de ceux-ci que le marquage CE, qui permettra la libre circulation des produits, sera élaboré. Parallèlement la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières construit une réglementation qui définira les niveaux minimum d'exigence à appliquer en France.

Au sein de la normalisation européenne, le Sétra participe à la défense des intérêts français. Il apporte son expertise à la DSCR pour la rédaction et les prises de décisions réglementaires.

Il contribuera à diffuser et à faire appliquer les nouvelles règles sur le territoire.

Partenaires

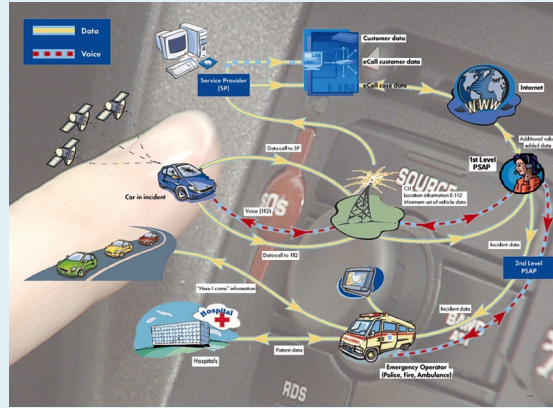
Des représentants des maîtres d'ouvrage, de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes, des industriels, du Syndicat des Equipements de la Route, du Centre d'Etudes et de Recherche des Industries du Béton et du Réseau Scientifique et Technique de l'Equipement participent à ces travaux.

Contact

Christine Marcaillou 01 46 11 36 36 christine.marcaillou@equipement.gouv.fr

Appel d'urgence (e Call) un sujet émergent

Normalisation des systèmes automatiques d'alerte des services de secours en cas d'accident, à partir du véhicule.



A l'horizon 2011, le système e Call devrait être généralisé sur tous les véhicules neufs en Europe.

Le Sétra rassemble les acteurs français concernés : administrations et services de secours, constructeurs, opérateurs de téléphonie, assurances, pour élaborer la position française dans le projet de normalisation européenne.

L'objectif est de parvenir à définir et à faire valoir une position française en fournissant des éléments techniques pour les futurs projets de normes. Ces normes porteront sur les protocoles de communication et les données à échanger pour uniformiser le système en Europe.

Partenaires

Le Sétra anime une commission à laquelle participent des représentants de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières, du Ministère de l'intérieur, de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes, des constructeurs automobiles (Renault, PSA) et des opérateurs de télécommunication (SFR, Orange).

Contact

Catherine Bonari 01 46 11 35 26 catherine.bonari@equipement.gouv.fr

Normalisation et conception : la mise en œuvre des Eurocodes

Des normes européennes de conception et de dimensionnement d'infrastructures



Courant 2007, les Eurocodes seront applicables en France.

Référentiels pour les marchés publics et privés d'ingénierie et de travaux, ils permettent de vérifier la conformité des projets vis-à-vis des exigences de stabilité, de résistance mécanique et de sécurité.

Le Sétra a contribué à l'élaboration de ces règles au niveau européen, pour les ouvrages d'art. Il rédige actuellement des documents d'accompagnement et des guides pour faciliter leur mise en œuvre.

Partenaires

Le Sétra anime et pilote plusieurs commissions de normalisation et groupes de travail auxquels participent le Centre Technique Industriel de la Construction Métallique, le LCPC, le Centre d'Etudes et de Recherche de l'Industrie du Béton, la SNCF, des bureaux d'ingénierie, des universités et des écoles.

Contacts

Joel Raoul 01 46 11 32 25 joel.raoul@equipement.gouv.fr
Michel Prat 01 46 11 32 04 michel.prat@equipement.gouv.fr
Vu-ngoc Bui 01 46 11 32 71 vu-ngoc.bui@equipement.gouv.fr